

## Le traducteur Info Retraite reçoit le prix Soyons clairs Communiqué de presse

Le traducteur Info Retraite a reçu, ce mardi 12 juillet, le prix Soyons clairs, créé pour valoriser les initiatives en faveur de l'amélioration de la qualité des écrits d'information administrative.

Les régimes de retraite travaillent ensemble pour simplifier la vie des usagers. Conscients que le langage utilisé dans le domaine de la retraite est parfois compliqué, ils ont mis à disposition du grand public une solution innovante pour remédier à cet état de fait : **le traducteur Info Retraite**.

Inspiré du modèle des traducteurs linguistiques en ligne destinés aux langues étrangères, il fournit à l'utilisateur une reformulation simple d'un paragraphe copié-collé depuis n'importe quel site, article ou document, tout en préservant sa structure d'origine.

Lors de la remise du prix, Sylvain Bellaize, directeur des simplifications de l'Union Retraite, a rappelé qu'à l'origine de ce projet il y a l'utilisateur. Ce dernier, dans ses démarches administratives, est confronté à des mots et des informations justes mais parfois difficiles à comprendre. Le vocabulaire technique de la retraite peut alors devenir un frein à l'accès au droit. Il est donc impératif de proposer aux usagers des outils pour les accompagner.

Le traducteur, élaboré par les régimes de retraite obligatoire, est disponible sur le site [info-retraite.fr](http://info-retraite.fr) ou directement à l'adresse : [www.traducteur.info-retraite.fr](http://www.traducteur.info-retraite.fr).

### Le prix « Soyons clairs »

Annoncé par le Premier ministre dans la vague de mesures de simplification du 3 février 2016, le prix Soyons clairs a pour objectifs de stimuler et de récompenser les initiatives en faveur de l'amélioration de la qualité des écrits d'information administrative.

Le prix est porté conjointement par le Comité d'orientation de l'édition publique et de l'information administrative (COEPIA), et le Défenseur des droits, avec le soutien du secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP). Remis le 12 juillet 2016, il distinguera des projets remarquables pour la qualité de l'écrit quel qu'en soit le canal (courrier, e-mail, SMS, etc.), la personnalisation, l'innovation, l'impact sur la relation avec les usagers et le potentiel de diffusion au sein des services publics.

Sélectionnés par un jury composé de personnalités de la fonction publique et de la société civile, les projets lauréats seront diffusés aux administrations au travers d'une plate-forme en ligne.

### L'Union Retraite

Créée par la loi de réforme des retraites du 20 janvier 2014, l'Union Retraite réunit les organismes de retraite obligatoire (de base et complémentaire) au sein d'un groupement d'intérêt public (GIP).

Le groupement poursuit la mise en œuvre du « droit à l'information des assurés sur leur retraite future » prévu par les lois de 2003 et 2010, assuré jusqu'alors par le GIP Info Retraite. L'Union Retraite a conservé la marque Info Retraite qui couvre aujourd'hui l'ensemble des projets de coordination, de simplification et de mutualisation ayant pour objet de rendre plus simple et plus compréhensible le système de retraites pour les usagers.